

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 31 mars 2017 à 19 h 30

L'an deux mil dix-sept, le trente et mars à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUE HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Farid AIT KICHA Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Brice BESNARD, Sonia PATOURET, François Xavier NAULOT, Aurélie BONIN, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

**Absent(es) représenté(es) :**

Madame Françoise VERMILLARD donne pouvoir à Monsieur Bernard DESCHAMPS

Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET

Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle HOUE HUBERDEAU

Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD

Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO

Monsieur Patrick LEBLANC donne pouvoir à Monsieur François Xavier NAULOT

Monsieur Sylvain HUBERDEAU donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Monsieur Farid AIT KICHA a quitté la séance et a donné pouvoir à Monsieur Gérard DELORME

**Retards annoncés :** Alain COMMARET et François Xavier NAULOT

**Secrétaire de séance :** Brice BESNARD

*Convocation du 24 mars 2017 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.*

Après avoir énuméré les pouvoirs donnés, le Maire informe l'assemblée des documents déposés sur table.

**1. Procès-verbal de séance du conseil municipal - adoption**

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 16 février 2017.

**2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

**3. Représentation du conseil municipal – information et compte rendu des réunions**

Aucune information n'est donnée à ce point de l'ordre du jour.

**FINANCES**

**4. Compte de gestion 2016 - budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal adopte le compte de gestion 2016 du budget principal et des budgets annexes établis par le Trésorier, dont les écritures concordent avec celles des comptes administratifs 2016 :

Budget principal : 27 voix « POUR » et 2 abstentions G.DEMARTINI et F. LE MOING

Budget annexe cinéma, camping, service de l'eau, service de l'assainissement, lotissement chemin de Halage et forêt : unanimité

Budget annexe Espace Victor Hugo : 27 voix « POUR » et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING

**5. Compte administratif 2016 - budget principal et budgets annexes**

Sous la présidence de M. BOERIO, désigné, le conseil municipal approuve les comptes administratifs de l'exercice 2016 des budgets principal et annexes, conformes aux comptes de gestion du Trésorier, comme suit :

✓ compte administratif des budgets principal et annexe Espace Victor Hugo : 27 voix « POUR » et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING

✓ compte administratif des autres budgets : unanimité

## **6. Affectation des résultats 2016**

Le conseil municipal affecte les résultats de la seule section de fonctionnement des comptes administratifs de l'exercice 2016 pour les budgets annexes comme suit :

- ✓ Affectation des résultats pour le budget service de l'assainissement : unanimité
- ✓ Affectation des résultats pour le budget forêt : 27 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING
- ✓ Affectation des résultats pour le budget Espace Victor Hugo : 27 voix "POUR" et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING

## **7. Rapport annuel sur les cessions et acquisitions immobilières – exercice 2016**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte au Maire de sa communication du rapport annuel des cessions et acquisitions immobilières.

## **8. Budget primitif exercice 2017 – budget principal et budgets annexes**

Le conseil municipal approuve les budgets primitifs de l'exercice 2017 (budget principal et budgets annexes), conformément au résultat du vote ci-après :

- ✓ Budget principal et budgets annexes camping et forêt : 22 voix "POUR" et 7 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de S. HUBERDEAU), F.X. NAULOT (2 voix – pouvoir de P. LEBLANC), A. BONIN, G. DEMARTINI et F. LE MOING
- ✓ Budget annexe cinéma : 24 voix "POUR" et 5 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de S. HUBERDEAU), F.X. NAULOT (2 voix – pouvoir de P. LEBLANC) et A. BONIN
- ✓ Budgets annexes service de l'eau, service de l'assainissement et Espace Victor Hugo : 22 voix "POUR" – 2 voix «CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING - 5 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de S. HUBERDEAU), F.X. NAULOT (2 voix – pouvoir de P. LEBLANC) et A. BONIN

## **9. Fixation des taux de la fiscalité directe locale – exercice 2017**

Le conseil municipal décide de ne pas modifier et de reconduire les taux d'imposition, fixés depuis 2011, des taxes directes locales pour l'exercice 2017.

*Résultat du vote* : 27 voix "POUR" et 2 voix « CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

## **10. Budget primitif principal exercice 2017 – subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes**

Le conseil municipal décide du versement des subventions de fonctionnement en faveur des budgets annexes comme suit :

Budget annexe Cinéma : 24 voix "POUR" et 5 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de S. HUBERDEAU), F.X. NAULOT (2 voix – pouvoir de P. LEBLANC) et A. BONIN

Budget annexe Espace Victor Hugo : 22 voix "POUR" – 2 voix «CONTRE » : G. DEMARTINI et F. LE MOING - 5 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de S. HUBERDEAU), F.X. NAULOT (2 voix – pouvoir de P. LEBLANC) et A. BONIN

Budget de la Caisse des Ecoles : 24 voix "POUR" et 5 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de S. HUBERDEAU), F.X. NAULOT (2 voix – pouvoir de P. LEBLANC) et A. BONIN

## **11. Subventions aux établissements publics et associations – exercice 2017 :**

Le conseil municipal décide du versement d'un acompte sur subvention aux établissements publics et associations ayant signé une convention de partenariat et d'objectifs avec la ville, comme suit :

- ✓ établissement public -CCAS – ESPACE SOLIDARITE FAMILLE : 27 voix "POUR" et 2 abstentions G. DEMARTINI et F. LE MOING.
- ✓ associations au titre des COCAS :
  - « Centre Aquatique Avallonnais » et « Office des Sports d'Avallon et de l'Avallonnais » : unanimité
  - « Club Olympique Avallonnais » : 27 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

Le conseil municipal décide du versement à titre exceptionnel à l'association OXFAM France, de la somme de 1 500 € pour l'inscription d'une équipe Ville d'Avallon (4 agents) à l'épreuve de mai 2017.

*Résultat du vote* : 19 voix "POUR", 5 voix « CONTRE » S. PATOURET (2 voix – pouvoir S. HUBERDEAU), F.X. NAULOT (2 voix – pouvoir de P. LEBLANC) et A. BONIN et 5 abstentions : A. JOREAU, J. HABSAOUI, F. WICKER, G. DEMARTINI et F. LE MOING.

## **12. Association CLAS – participation de la ville à l’abonnement annuel par enfant pour 2016**

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve la prise en charge de l’abonnement annuel 2016 des enfants de la commune ou vacancier sur la commune ayant participé aux activités du CLAS.

### **RESSOURCES HUMAINES**

## **13. Personnel communal – modification du tableau des emplois communaux**

### **✓ Service Etat Civil - Identité – Cimetière : création d’un emploi**

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide de la création d’un poste à temps complet relevant du cadre d’emploi des adjoints administratifs afin de renforcer ce service.

### **✓ Service Police Municipale : transformation d’emploi**

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve la transformation d’un emploi à temps complet de gardien brigadier (ex gardien de police municipale) en un emploi de brigadier-chef principal, afin de pourvoir le poste laissé vacant suite à la mutation d’un agent.

## **14. Indemnité de fonction des élus locaux – modification de l’indice brut terminal**

Le conseil municipal, considérant la modification de l’indice de référence des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués, modifie ses délibérations précédentes et confirme que l’indemnité de fonction des élus est fixée en référence à « l’indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale ».

**Résultat du vote** : 27 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

## **15. Personnel communal – règlement intérieur des règles d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail**

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve le règlement intérieur des règles d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la Ville d’Avallon, suite à une mise à jour.

### **EAU ET ASSAINISSEMENT**

## **16. Eau potable – problème de qualité : indemnité du préjudice subi**

Le conseil municipal, à l’unanimité, décide du remboursement de factures par la ville et le versement d’une participation financière pour la réalisation de branchement d’eaux usées dans une propriété privée, suite à un problème de qualité de l’eau potable fournie.

### **URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE**

## **17. Déclassement d’une partie de la RD166 au profit de la voirie communale**

Le conseil municipal, à l’unanimité, prend acte du déclassement d’une section de la route départementale n°166 au profit de la voirie communale et d’accepter son classement dans le domaine public communal.

## **18. Agrément et exploitation d’une installation d’entreposage, dépollution et démontage de véhicules hors d’usage sur le territoire de la commune – avis sur la demande d’enregistrement présentée par la SARL AUTO-DAG**

Le conseil municipal émet un avis favorable à la demande d’enregistrement présentée par la SARL AUTO-DAG pour l’agrément et l’exploitation d’une installation d’entreposage, dépollution et démontage de véhicules hors d’usage.

Résultat du vote : 26 voix « POUR » et 3 abstentions : F. WICKER, F. BAUDOT et AM THOMASSIN

## **19. Rectificatif d’un acte notarié**

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve la rectification d’un acte notarié datant de 1997 donnant par bail emphytéotique à l’association « Avallon-Morvan pour la pêche et la protection du milieu aquatique » des biens communaux, suite à une erreur d’énumération de parcelles.

### **SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE**

## **20. Bien vieillir à Avallon – projet « pour une retraite solidaire et tonique » : demande de subventions**

Le conseil municipal, à l’unanimité, approuve le projet d’actions «pour une retraite solidaire et tonique » proposé pour lequel il sollicite l’aide exceptionnelle de la CARSAT et tout autre concours financier susceptible d’être alloué.

**21. Les Moissons de l'Emploi 2017 – subvention**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la participation de la ville à l'opération de collecte « les Moissons de l'Emploi » et le partenariat proposé.

**22. Transport des élèves orientés en ULIS – règlement relatif à la sécurité et à la discipline dans le véhicule**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet de règlement relatif à la sécurité et à la discipline dans le véhicule assurant le transport des élèves scolarisés en ULIS.

<b>ACTION ET ANIMATION CULTURELLES</b>
--

**23. Conservatoire municipal d'Avallon Jorge Ferreira – acquisition d'instruments : demande de subventions**

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier du Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté et de tout autre organisme pour l'acquisition d'instruments de musique.

<b>QUESTIONS ET INFORMATIONS</b>
----------------------------------

**Informations du Maire**

Le Maire fait part des remerciements reçus.

La séance est levée à 23 h 30.

---